

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-deux, le 14 avril à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Thomas BIETRY, Martine BENJAMAA, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Emmanuelle PALMA GERARD, Robert NATALE, Lionel ROY, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires** Bernadette BAUMGARTNER, Bernard PATTAROZZI et Emmanuelle PY **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anne-Catherine BOBILLIER, Daniel BOUR, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Patrice DUMORTIER, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sandrine LARCHER, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER Nicolas PETERLINI, Gilles PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Virginie REY, et Jean Michel TALON

Avaient donné pouvoir : Daniel BOUR à Lionel ROY, Gérard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Thierry MARCJAN à Christian RAYOT, Claude MONNIER à Emmanuelle PY, Florence PFHURTER à Jean-Louis HOTTLET, Sophie PHILIPPE à Daniel FRERY, Frédéric ROUSSE à Françoise THOMAS, et Jean-Michel TALON à Christian RAYOT.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 1 ^{er} avril 2022	Le 1 ^{er} avril 2022	En exercice	50
		Présents	23
		Votants	29

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres présents, Bernadette BAUMGARTNER est désignée.

2022-03-05C – Budget SPANC – Budget primitif 2022
Rapporteur : Gilles COURGEY

Vu le débat d'orientation budgétaire visé par le conseil communautaire du 3 mars 2022,

Vu les différents résultats,

L'année 2022 sera basée principalement sur :

- les contrôles de fonctionnement sur Courcelles et Suarce (date des contrôles de l'existant 2010-2011),
- et les mises aux normes en lien avec les démarches globales d'aides financières à la réhabilitation.

Dans le cadre de la démarche de soutien à la réhabilitation des dispositifs sur la Suarcine - Vendeline (3 000 euros d'aide par dispositif réhabilité), 165 dispositifs auraient pu être réhabilités. Actuellement, 137 dispositifs ont fait l'objet d'une mise aux normes. La démarche s'achève en mars 2022. Une dernière demande d'aide sur 10 dispositifs a été déposée auprès de l'Agence de l'Eau. Cette opération aura ainsi aidé quasiment 90 % des ménages ciblés.

Deux autres demandes d'aides sont en cours avec l'Agence de l'Eau pour 21 dispositifs chacune. 18 dispositifs ont été réhabilités.

A noter que les aides de l'Agence de l'eau RMC à la réhabilitation sont arrêtées dans le cadre de son nouveau programme (2019-2025).

A la section de fonctionnement, en dépenses :

Le reversement au budget général de la CCST qui contribue à la rémunération du technicien (1/4 temps), des frais de comptabilité et des indemnités d'élu. Une somme de **15 000 euros** est affectée.

Une somme de **24 000 euros** est affectée pour l'entretien de systèmes d'assainissement autonome (réalisé par marché par la société Osis) sur demande des particuliers ainsi que pour l'acquisition de matériel informatique et logiciel de terrain. Ces entretiens sont. Une somme équivalente est inscrite en recette (remboursement du coût par les particuliers demandeurs).

Une somme de **70 000 euros** est affectée pour le reversement des subventions aux particuliers dans le cadre du projet de réhabilitation. Une somme équivalente est inscrite en recette (soutien financier reçu de l'Agence de l'eau).

Une somme de **2 000 euros** est affectée pour les ANV et pour les charges exceptionnelles.

A la section de fonctionnement, en recettes :

Une somme de **20 000 euros** est affectée pour le remboursement des particuliers à l'entretien de système d'assainissement autonome, et pour le paiement des frais de diagnostics ANC.

Dans le cadre du projet de réhabilitation, l'aide au suivi technique et administratif est allouée à la CCST pour chaque dispositif réhabilité (250 euros par dispositif), en plus de l'aide aux particuliers. Une somme de **70 000 euros** est inscrite.

Ainsi, le budget 2022 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement :

	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	113 000 €	150 645,76 €	37 645,76 €
Résultat général de l'exercice			37 645,76 €

De manière synthétique, détaillée :

Image synthétique du BP 2022 par section et chapitre			
Section de fonctionnement			
En dépenses			
Chap. 11	Charges à caractère général (prestations vidanges)		24 000 €
Chap. 12	Charges de personnel		15 000 €
Chap. 65	Autres charges de gestion courante dont :		72 000 €
Art. 654	Perte sur créance irrécouvrable (ANV)	2 000 €	
Art. 658	Reversement aides Agence de l'eau	70 000 €	
Chap. 67	Charges exceptionnelles		2 000 €
Total des dépenses de fonctionnement			113 000 €

Envoyé en préfecture le 27/04/2022

Reçu en préfecture le 27/04/2022

Affiché le

Besnier
Levraut

ID : 090-249000241-20220414-2022_03_05C-BF

En recettes		
002	Résultat de fonctionnement reporté	60 645,76 €
Chap. 70	Prestations vidanges et contrôles	20 000 €
Chap. 74	Subventions d'exploitation et aides réhabilitation	70 000 €
Total des recettes de fonctionnement		150 645,76 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'adopter le budget primitif du budget annexe de l'ANC pour l'exercice 2022 tel que présenté.

Annexe : Vue préparatoire BP

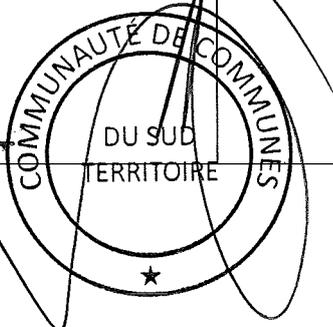
Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le

MERCREDI 27 AVR. 2022

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT



Le Président,

Le Président
Christian RAYOT



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/04/2022

Présenté par (1) Le Président,

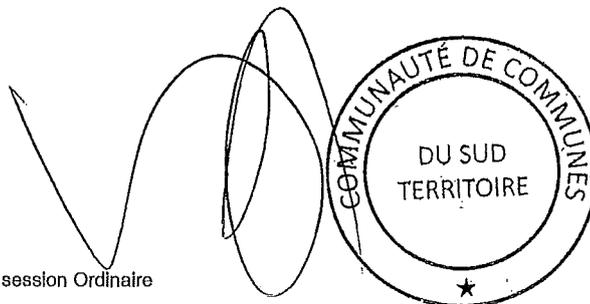
A Grandvillars le 14/04/2022

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2) réunie en session Ordinaire

A Grandvillars, le 14.04.22

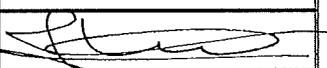
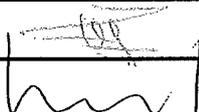
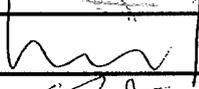
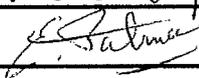
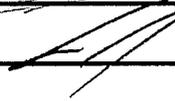
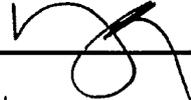
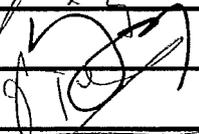
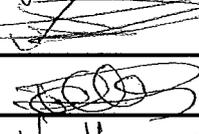
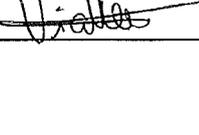
Les membres de l'assemblée délibérante (2),



ABDOUN-SONTOT Lounès	
ALEXANDRE Jacques	
BENJAMAA Martine	
BEQUILLARD Chantal	
BIETRY Thomas	
BOBILLIER Anne Catherine	
BOUR Daniel	
BRIKH Anissa	
CERF Bernard	
CHEVALIER Philippe	
CLAYEUX Catherine	
COURGEY Gilles	
CREPIN Catherine	
DAMOTTE Roland	
DINET Monique	
DUMORTIER Patrice	
DUPREZ Jean Jacques	
EL MOUSSAFER Imann	
FESSELET Gérard	
FREARD Vincent	
FRERY Daniel	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

GAILLARD Christian	
GUYON Sophie	
HAMLIL Hamid	
HOTTLET Jean-Louis	
HOUDELAT Michel	
KHELIFI Fatima	
LARCHER Sandrine	
LOCATELLI Jean	
MARCJAN Thierry	
MONNIER Anals	
MONNIER Claude	
NATALE Robert	
PALMA GERARD Emmanuelle	
PERRIN Gilles	
PETERLINI Nicolas	
PETITJEAN Fabrice	
PFHURTER Florence	
PHILIPPE Sophie	
PRENAT Annick	
RACINE Jean	
RAYOT Christian	
REY Virginie	
ROUSSE Frédéric	
ROY Lionel	
TALON Jean-Michel	
THOMAS Françoise	
TRELA Dominique	
VALLAT Pierre	
VIATTE Bernard	

Envoyé en préfecture le 27/04/2022
Reçu en préfecture le 27/04/2022
Affiché le 27/04/2022
ID : 090-249000241-20220414-2022_03_05G-BF

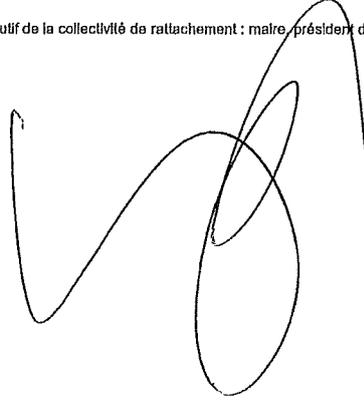


IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, et de la publication le 27.04.22

A. Belle le
22.04.22

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.



Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60400 - SPANC (60400) / 2022

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
011 Charges à caractère général									
6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00					
61523 Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	7 588,02	0,00					
6288 Autres	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00		24 000,00	24 000,00	120,00	
Total 011 Charges à caractère général	20 000,00	20 000,00	7 588,02	37,94		24 000,00	24 000,00	120,00	
012 Charges de personnel et frais assimilés									
6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement	15 000,00	15 000,00	7 673,06	51,15		15 000,00	15 000,00	100,00	
Total 012 Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00	15 000,00	7 673,06	51,15		15 000,00	15 000,00	100,00	
65 Autres charges de gestion courante									
6541 Créances admises en non-valeur	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	100,00	
658 Charges diverses de la gestion courante	195 000,00	195 000,00	18 600,00	9,54		70 000,00	70 000,00	35,90	
Total 65 Autres charges de gestion courante	197 000,00	197 000,00	18 600,00	9,44		72 000,00	72 000,00	36,55	
67 Charges exceptionnelles									
6718 Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 891,57	3 891,57	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	51,39	
673 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	481,08	0,00					
Total 67 Charges exceptionnelles	3 891,57	3 891,57	481,08	12,36		2 000,00	2 000,00	51,39	
Total Fonctionnement - Dépense	235 891,57	235 891,57	34 342,16	14,56		113 000,00	113 000,00	47,90	

Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60400 - SPANC (60400) / 2022

	Exercice précédent				Exercice courant			Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	
Fonctionnement-Recette								
002 Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)								
002 Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	60 891,57	60 891,57	60 891,57	100,00		60 645,76	60 645,76	99,60
Total 002 Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	60 891,57	60 891,57	60 891,57	100,00		60 645,76	60 645,76	99,60
70 Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises								
70611 Redevance d'assainissement collectif	0,00	0,00	56,87	0,00		20 000,00	20 000,00	100,00
706121 Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	0,00	0,00	63,51	0,00				
7068 Autres prestations de services	20 000,00	20 000,00	13 775,97	68,86		20 000,00	20 000,00	100,00
Total 70 Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	20 000,00	20 000,00	13 836,35	69,48		20 000,00	20 000,00	100,00
77 Produits exceptionnels								
774 Subventions exceptionnelles	155 000,00	155 000,00	20 200,00	13,03		70 000,00	70 000,00	45,16
Total 77 Produits exceptionnels	155 000,00	155 000,00	20 200,00	13,03		70 000,00	70 000,00	45,16
Total Fonctionnement - Recette	235 891,57	235 891,57	94 987,92	40,27		150 645,76	150 645,76	63,86